



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 novembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-deuxième session

### Liste préliminaire annotée des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale

#### Rectificatif

#### Point 50

#### **Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes**

*Remplacer* le texte de l'annotation relative au point 50 par le libellé suivant :

À sa session de fond de 2001, le Conseil économique et social a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner les modalités selon lesquelles elle devrait considérer les conclusions de l'évaluation de la mise en œuvre des résultats des conférences et réunions au sommet organisées dans les années 90 sous l'égide de l'ONU, du point de vue notamment de la forme et de la périodicité (résolution 2001/21 du Conseil).

À sa cinquante-sixième session, en 2001, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire la question intitulée « Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social » à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-septième session (résolution 56/211).

À sa cinquante-septième session, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa session annuelle et invité le Secrétaire général à présenter un rapport sur le sujet (résolution 57/270 B).

L'Assemblée générale a examiné cette question de sa cinquante-septième à sa soixantième session (résolutions 57/270 A et B, 58/291, 59/145, 59/314, 60/180, 60/251, 60/260, 60/265 et 60/283 et décision 60/551 C).



À sa soixantième session, l'Assemblée générale a tenu du 14 au 16 septembre 2005 à New York une réunion plénière de haut niveau avec la participation des chefs d'État et de gouvernement et a adopté le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1).

À la même session, en application des dispositions du Document final du Sommet mondial de 2005, l'Assemblée générale a créé la Commission de consolidation de la paix (résolution 60/180) et le Conseil des droits de l'homme (résolution 60/251).

À la reprise de sa soixantième session, en juin 2006, l'Assemblée générale a décidé de consacrer à chacune de ses sessions, pendant le débat sur la suite donnée à la Déclaration du Millénaire et à la déclaration publiée à l'issue du Sommet mondial de 2005, une réunion particulière axée sur le développement, où elle s'attachera notamment à mesurer les progrès accomplis depuis l'année précédente, et prié le Secrétaire général de rendre compte des progrès accomplis dans la suite donnée au Sommet mondial de 2005 sur le plan du développement, dans le rapport complet sur la suite donnée à la Déclaration du Millénaire et à celle qui a été publiée à l'issue du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/265).

*Documentation* : Rapport du Secrétaire général sur le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, compte tenu des résolutions 50/227, 52/12 B, 57/270 B et 60/265 de l'Assemblée générale (A/62/89-E/2007/76).

#### **Références concernant la soixantième session (points 46 et 120 de l'ordre du jour)**

Rapports du Secrétaire général :

Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale (A/60/692 et Corr.1 et 2)

Définition et exécution des mandats : analyse et recommandations aux fins de l'examen des mandats (A/60/733 et Corr.1)

Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé (A/60/846 et Add.1 à 5, Add.5/Corr.1 et Add.6 et Add.7) (concerne également les points 118, 122, 124, 128, 129 et 136 de l'ordre du jour)

Note du Secrétaire général transmettant :

Le rapport actualisé du Secrétaire général sur le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, en application des résolutions 50/227, 52/12 B et 57/270 B de l'Assemblée générale (A/60/275)

Comptes rendus analytiques

A/C.5/60/SR.45 et 47 à 50, 60, 61, 64, 65  
et 67

---

|                                    |                                                                                                    |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rapport de la Cinquième Commission | A/60/831/Add.1 (concerne également les points 118, 122, 124, 128, 129 et 136 de l'ordre du jour)   |
| Projet de résolution               | A/60/L.59                                                                                          |
| Séances plénières                  | A/60/PV.37 et 38 (débat commun sur les points 46 et 44), 66, 71, 72, 75, 92 et 93                  |
| Résolutions                        | 60/265 et 60/283 (concerne également les points 118, 122, 124, 128, 129 et 136 de l'ordre du jour) |

**Références concernant la soixante et unième session  
(points 47, 113, 116, 117, 122, 123, 132, 147 et 149 de l'ordre du jour)**

Rapports du Secrétaire général :

Le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions 50/227, 52/12 B et 57/270 B de l'Assemblée générale (A/61/60-E/2006/84)

Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport intérimaire – investir dans l'informatique et la télématique (A/61/765) (au titre des points 116, 117, 123 et 132 de l'ordre du jour)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/61/605) (au titre des points 47 et 113 de l'ordre du jour)

---